Petites Cités de Caractère

JOINVILLE

SOMMAIRE

1- Historique page : 1 à 3

2- Patrimoine historique et remarquable page : 4 à 13

3 - Cadre de vie page : 14

4 – Joinville, Petite Cité de Caractère page : 15

5 – Tableau d'autoévaluation page : 16 à 22

6 - Plan pluriannuel de valorisation des Patrimoines page : 23

7 – Annexes page : 24 à 29

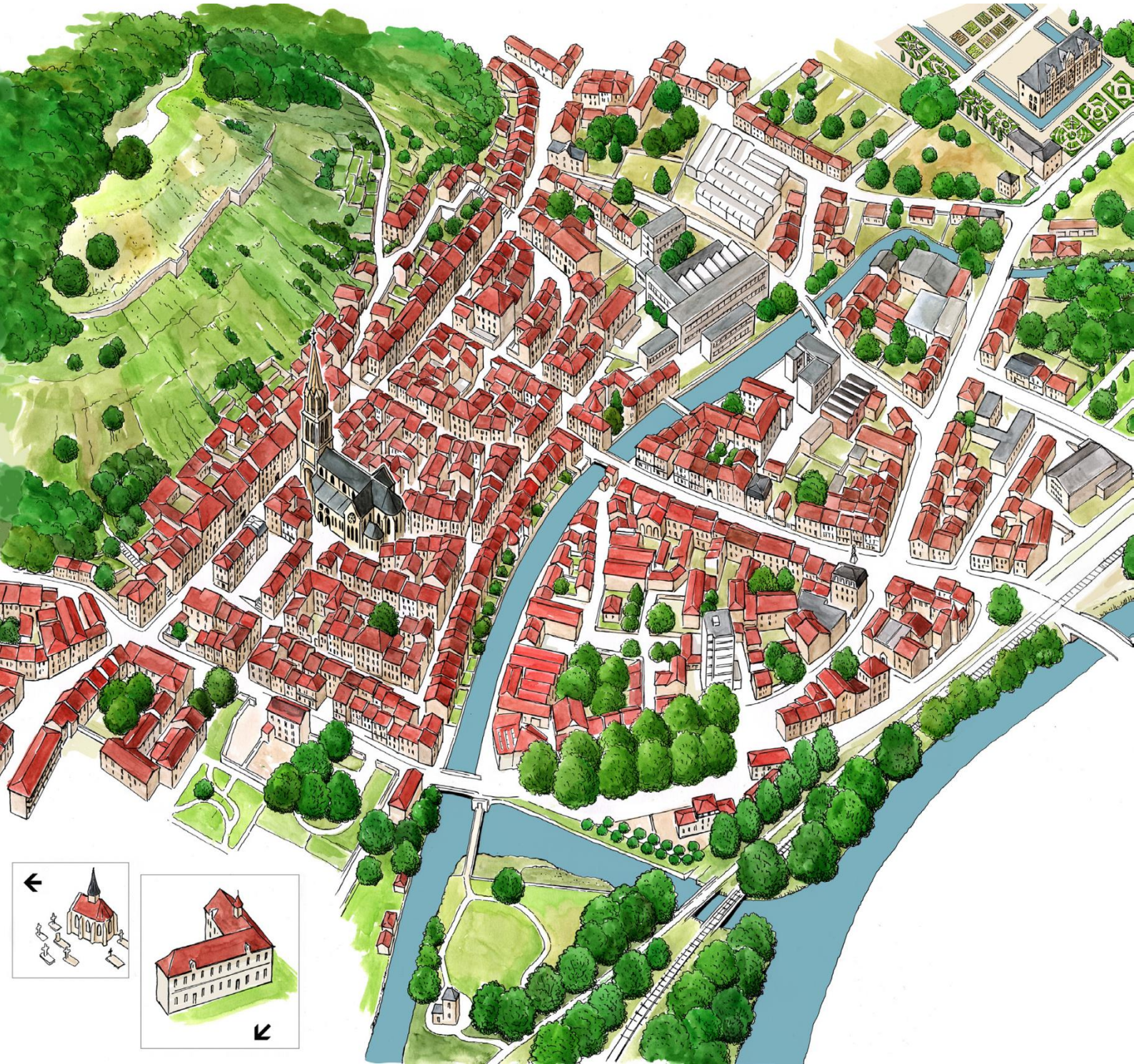

1- HISTORIQUE

Joinville est le centre-bourg du pays du Vallage et de l'actuelle Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne. Le Vallage est situé au carrefour entre Champagne et Lorraine, dans une zone faisant autrefois frontière entre la Champagne rattachée au royaume de France et la Lorraine relevant du Saint-Empire Germanique.

Au tout début du XIe siècle, un certain Etienne, au titre d'avoué de l'abbaye de Montier-en-Der, édifie sur la butte qui surplombe à cet endroit la vallée de la Marne un premier château, dont subsiste la motte castrale. En contrebas, une agglomération se développe et se structure peu à peu : c'est la naissance de Joinville.

Jean de Joinville est le plus célèbre des seigneurs de Joinville : il fut chroniqueur du roi Saint-Louis avec qui il participe à la 7e croisade (1248-1254). Il en rapporte notamment la ceinture de saint Joseph, relique toujours conservée à l'église Notre-Dame. A ce titre, on lui a élevé en 1861 une statue qui trône aujourd'hui encore au milieu du carrefour principal de la commune.

De l'époque de Jean sont notamment conservés les vestiges des anciens remparts de la ville, dont une tour ronde avec archère, visible depuis le Quai des Peceaux et inscrite au titre des Monuments Historiques. L'église Notre-Dame est attestée depuis le XIIe siècle, et son imposante nef est datée de la fin de ce siècle.

Au XIVe siècle, la famille de Joinville s'éteint et la baronnie passe aux mains de la maison de Lorraine.

Au XVIe siècle, Claude de Lorraine, par ailleurs premier duc de Guise, décide de faire de Joinville la capitale de ses Etats. Proche de François Ier et bien introduit à la Cour du Roi, Claude va faire bénéficier à la ville de ses largesses et y faire venir de nombreux artistes renommés.

Lui-même, son épouse Antoinette de Bourbon ou ses successeurs sont à l'origine de nombreux travaux, aménagements et fondations qui témoignent d'une période faste pour la ville.

- *Le château médiéval est considérablement agrandi (corps de logis, galerie) et modernisé (bastions d'artillerie)*
- *En 1580, l'église Notre-Dame est dotée d'un portail sur son flanc sud (restauré en 2017) et d'un porche occidental (disparu lors de la reconstruction du clocher en 1875)*
- *De vastes halles marchandes en bois sont construites en 1578*
- *Le couvent dit de la Pitié est fondé en 1533, occupé par des sœurs de Saint-Augustin, puis des Bénédictines à partir de 1553. Actuellement propriété privée, inscrit au titre des MH, le lieu accueille régulièrement des manifestations culturelles.*
- *L'hôpital Sainte-Croix est fondé en 1567, c'est toujours un établissement de soin aujourd'hui (EHPAD). L'apothicairerie (ancienne pharmacie), dont les collections sont protégées au titre des MH, est ouverte à la visite.*
- *L'Auditoire (1561) qui tenait lieu de tribunal et prison. L'ensemble est actuellement mis en valeur par une association qui propose des visites du bâtiment.*
- *Et surtout, un pavillon de fête, entouré de fastueux jardins, est construit et aménagé entre 1533 et 1546 : c'est le Château d'En-Bas, aujourd'hui connu sous le nom de château du Grand Jardin (ensemble classé MH).*

Après le XVIe siècle, la famille de Guise est moins investie dans la vie de la cité. Mais la communauté urbaine, nobles comme bourgeois, font construire de remarquables maisons, parfois en pan de bois pour les plus simples, souvent en pierre de taille pour les hôtels particuliers.

En effet, à Joinville, différents matériaux se côtoient : façades en moellons enduits, en pierres de taille, plus rarement en briques (XIXe siècle), mais aussi des tuiles canal, des tuiles plates, parfois des ardoises sur les monuments les plus fastueux comme l'église et le château (usage qui se développe sur les maisons d'habitation au début du XXe siècle).

Cette hétérogénéité se retrouve également dans les intérieurs : les escaliers sont parfois en pierre avec de remarquables rampes en fer forgé, très souvent en bois avec des balustres très travaillées. Cette diversité de matériaux offre aujourd'hui à Joinville un caractère atypique tout à fait pittoresque.

A la veille de la Révolution, bien que délaissée par ses princes, Joinville ne compte pas moins de **cinq couvents**, un hôpital et de nombreux **hôtels particuliers** qui, gagnant les faubourgs, constituent de remarquables ensembles avec de fastueux jardins.

Au cours du XIX^{e} siècle, Joinville connaît une période de faste avec le progressif développement de la sidérurgie. L'ensemble du nord de la Haute-Marne se spécialise progressivement dans la fonderie d'art, dont certains sites (comme celui du Val d'Osne situé à 10 km de Joinville), deviennent mondialement connus. L'arrivée des nouvelles voies de communication (le canal de la Marne à la Saône et le chemin de fer) et le développement industriel (Grands moulins, brasserie de Joinville, textile...) contribuent à la prospérité de la ville. Liée à ces industries se développe une architecture typique, celle des usines, mais aussi celle de l'habitat ouvrier et des **maisons de maîtres de forge.** Si certains s'approprient les hôtels particuliers de l'Ancien Régime en les remettant au goût du jour, d'autres se font construire de remarquables maisons, parfois de petits châteaux. La ville devient ouvrière, les usines se multiplient : Joinville connaît jusqu'à trois fonderies, dont une est encore en activité aujourd'hui.

Après-guerre, forte de son industrie, Joinville développe de nouveaux quartiers, mêlant ensemble pavillonnaire et grands ensembles. Initiés dès l'entre-deux-guerres, ces quartiers prolongent les faubourgs traditionnels : les avenues sont construites de part et d'autre tantôt de villas 1900, tantôt de maisons Art déco, parfois de style régionaliste imitant de faux pans de bois. Les quartiers se dotent de nouveaux équipements (collège, école, etc.), parfois au détriment du centre historique (grandes et moyennes surfaces notamment). Suite à la désindustrialisation en cours, renforcée par la désertification du monde rural, la commune connaît dès les années 1980 une forte déprise. Elle occasionne une augmentation du chômage et une forte baisse de la population, entraînant à son tour une vacance immobilière et commerciale, qui touche particulièrement le centre historique, trop longtemps délaissé.

Pourtant, le processus de revitalisation du centre-bourg engagé depuis le début des années 2010 permet progressivement de reconquérir le cœur de ville et de redynamiser l'ensemble de notre territoire avec le patrimoine comme fil rouge.

Le patrimoine à pan de bois

Couvent des Annonciades Célestes

Les hôtels particuliers

Maison de maître de forge

La ceinture de Saint-Joseph

L'église Notre-Dame

La statue de Jean de Joinville

Le château du Grand Jardin

L'hôpital Sainte-Croix

L'auditoire

2 - PATRIMOINE Historique & Remarquable

Patrimoine à pan-de-bois

Dans l'imaginaire collectif, la construction en bois est restée trop longtemps le seul apanage de régions bien précises (Alsace, Normandie …) : mais c'était oublier que ce mode constructif était assez largement généralisé, et Joinville n'échappait pas à la règle.

Deux monuments phares étaient construits en bois : l'ancien clocher de croisée de l'église (déposé en 1850) ainsi que les halles marchandes (détruites en 1955). Heureusement documentés par des plans et des photographies, on a gardé souvenir de ces constructions datant toutes deux de la seconde moitié du XVI^{e} siècle. D'une façon générale, les constructions qui nous sont parvenues datent pour beaucoup de cette époque.

La maison dite des Marmouzets a été daté par dendrochronologie des années 1530 / 1540. Caractéristique d'une architecture encore médiévale, elle a conservé son encorbellement. Néanmoins, pointe dans son décor l'influence de la Renaissance : niche ornementée et tête d'atlante dans l'angle (restituées d'après photo). Restaurée entre 2021 et 2023, elle a retrouvé un aspect spectaculaire. Le torchis, qui habituellement garnissait les bois, a été remplacé par du béton de chanvre. D'autres maisons, qu'on avait oublié à cause des enduits qui les recouvraient, sont depuis lors réapparues : 4 rue des Marmouzets, 16 et 15/17 rue des Royaux, rue Marcand ou encore rue Pepin Lebeau (maison qui porte la date de 1563).

Couvents

À la période Moderne, et dans le sillage du concile de Trente, la ville de Joinville va connaître de nombreux changements et de nouvelles fondations,

- Le couvent Notre-Dame de La Pitié est fondé en 1533 à proximité de l'hôpital Saint-Jean dans le but que les religieuses soient affectées à son service. Il devient 20 ans plus tard un prieuré bénédictin dépendant de Saint-Pierre de Reims, la vocation hospitalière est alors abandonnée. Après un incendie, les bâtiments du prieuré sont reconstruits en 1760 (date inscrite sur le bâtiment) : ce sont ceux qu'on connaît aujourd'hui. Abandonné à la Révolution, amputé de son abbatiale, l'ensemble revient à sa vocation religieuse quand des sœurs Annonciades viennent s'y installer en 1841, elles y resteront jusqu'en 1969. Inscrit au titre des Monuments Historiques, le couvent conserve de nombreux et rares témoignages de la vie cloîtrée : grille de parloirs, chapelle (ouverte sur la rue), ensemble de cellules des religieuses, escalier monumental ou encore réfectoire couvert de boiseries. Le tracé de l'ancien cloître a été restitué récemment par l'intermédiaire d'un élégant aménagement paysager, le puits en son centre ayant été rétabli.

- Le couvent Sainte-Ame (plus ancienne trace d'occupation humaine dans les environs, puisque fondé au VII^{e} siècle d'après la tradition) se situait à l'extérieur de la ville (en direction de Vecqueville). Dans les années 1560, abandonné par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Urbain, il est repris par des Cordeliers appelés par Antoinette de Bourbon. Il ne reste rien de cet établissement, même l'emplacement a disparu sous la déviation de la route Départementale. Néanmoins, la Mise au Tombeau et le buste reliquaire de sainte Ame (conservés à l'église) en sont des héritages.
- Un couvent d'Annonciades est fondé en 1621, il s'installe dans le faubourg d'Ecurey dans une zone déjà bâtie. Après plusieurs années de travaux, le couvent va progressivement s'étendre et se structurer. Saisi à la révolution, et vendu en lots, il n'en reste rien en élévation aujourd'hui. Par contre, l'établissement a laissé son empreinte dans le parcellaire. La « ruelle des Annonciades » ou la « cour du cloître » sont les souvenirs de cette occupation religieuse. Pour les plus observateurs, une date gravée (1683) accompagné du monogramme IHS est gravée dans une pierre de l'ancien mur de clôture sur le Quai des Mailles.
- Les frères Capucins arrivent à Joinville dès 1635, mais ils ne s'installent pas dans ce qui deviendra leur couvent en 1641. L'actuelle « rue des Capucins » n'est pas le seul souvenir de leur présence : dans les jardins de l'actuel hôtel-restaurant « le Soleil d'Or » on peut encore voir la façade de leur chapelle.
- Dernières arrivées, les Ursulines s'établissent en 1641 dans une vaste zone du faubourg nord. Les jardins deviendront très tôt après la Révolution des jardins horticoles, et c'est encore le cas aujourd'hui. De la partie conventuelle il ne reste que la chapelle (maintenant reconvertie, mais à l'allure bien reconnaissable), la construction en 1909 de l'école « des Ursulines » ayant bouleversé le parcellaire à cet endroit. Du pensionnat (les Ursulines étaient en effet des enseignantes, et accueillaient à ce titre des jeunes filles pour leur éducation) il reste une belle maison bourgeoise avec son parc.

Couvent de la Pitié, prieuré bénédictin puis couvent d'Annonciades : bâtiments conventuels et intérieur de la chapelle

Hôtels particuliers

A l'époque moderne, une riche population d'aristocrates, officiers du baillage et autres bourgeois se font bâtir de belles et vastes demeures, qui se distinguent du commun par leur taille, leur parti architectural mais surtout la présence de cour (sur rue), fermée de portail ornementé, et même de jardins à l'arrière (ce qui est un luxe dans l'espace contraint de l'enceinte urbaine). Toutes sont restées des demeures privées, sauf l'hôtel de ville (qui est l'ancien hôtel de la famille Leclerc) : il conserve son vaste passage couvert vers le jardin aménagé sur l'ancien rempart et son escalier monumental. Citons aussi l'Hôtel Valdruche (rue des Royaux), vaste demeure en « U » adossé à l'Auditoire de justice ; l'Hôtel Leclerc d'Annonville (où résida le bailli) qui est maintenant protégé au titre des Monuments Historiques ; l'hôtel situé au n°2 côte du château (qui bénéficie actuellement d'une restauration ambitieuse) ou encore l'Hôtel Saint-Genis (rue Diderot) qui fût un temps une école religieuse.

Après les bouleversements de la Révolution, une autre classe sociale, bourgeoise et entrepreneuriale, les « maîtres de forges », prend le relais. C'est en dehors du centre-bourg qu'est construit l'hôtel Mauclerc (Maison France Service, désormais) qui conserve un pigeonnier dans son parc orné de fontes d'art.(actuellement cavé)

Du haut en bas, de gauche à droite : hôtel Valdruche, maison bourgeoise rue Mauclerc, 2, Côte du Château et hôtel Valdruche

L'église Notre-Dame en sa nativité

L'église Notre-Dame se situe dans le cœur historique de Joinville. Attestée depuis le XIIe siècle, elle est la première construction religieuse de la cité. De cette époque datent en particulier les nefs principales et latérales. Le XIXe siècle a entièrement reconstruit le transept et l'abside, suite à la décision de supprimer le clocher d'origine. Ce premier clocher aurait déjà été remanié à la suite de l'incendie de 1544, causé par les troupes de Charles Quint. Ainsi, le clocher actuel, prenant la forme d'une haute tour, symbole de la ville, est un apport du XIXe siècle. Il a été construit à l'emplacement d'un ancien portail Renaissance, détruit.

A l'intérieur de l'église subsiste la trace de l'église du XIIe siècle à travers la tourelle d'escalier et la rosace, visibles depuis l'estrade de l'orgue. Selon la légende, l'ancien portail de l'église aurait accueilli une statue représentant le fondateur mythique de Joinville, Jovin, avec son épouse. Il aurait fondé la ville et l'église dès le IVe siècle, donnant son nom à Joinville.

L'église Notre-Dame abrite également un autre souvenir de l'histoire du royaume de France, puisqu'elle renferme la ceinture de Saint Joseph, ramenée par Jean, sire de Joinville, compagnon de Saint Louis lors de la VIIe croisade. Parmi les autres trésors de l'édifice, on peut mentionner un remarquable ensemble statuaire, une mise au tombeau du Christ datant du XVIe siècle, parmi les plus belles de la région.

A gauche du portail Renaissance, donnant sur la place, apport de la famille de Guise, sont conservées deux petites échoppes, seules rescapées de toutes celles qui étaient autrefois accolées à l'église. Leur construction en pierre est postérieure à l'incendie de 1544. Auparavant en bois, elles auraient favorisé la propagation du feu.

En 2020, après la reprise du portail Renaissance et la réalisation des travaux d'urgence (fuites diverses, stabilisation des éléments fragiles…), l'assainissement des abords de l'église et la restauration du clocher devraient être réalisés au cours des dix années à venir. Ces opérations auront un impact fort sur l'aménagement urbain. En effet, l'assainissement des abords sera l'occasion de réaménager les rues adjacentes et notamment la place du Marché. Les flux seront repensés afin de laisser plus de place aux piétons. En parallèle, la restauration du clocher a désormais un impact visuel dans toute la ville. Avec ses 82,60 mètres de hauteur, il est le plus haut clocher de Haute-Marne et domine la vallée de la Marne. Sa mise en valeur contribue à drainer des visiteurs en cœur de ville et donc dans les commerces, tout en améliorant l'arrière-plan de nombreuses rues.

Clocher restaurée (2024), dit aussi « tour Saint-Joseph », et vue du collatéral sud

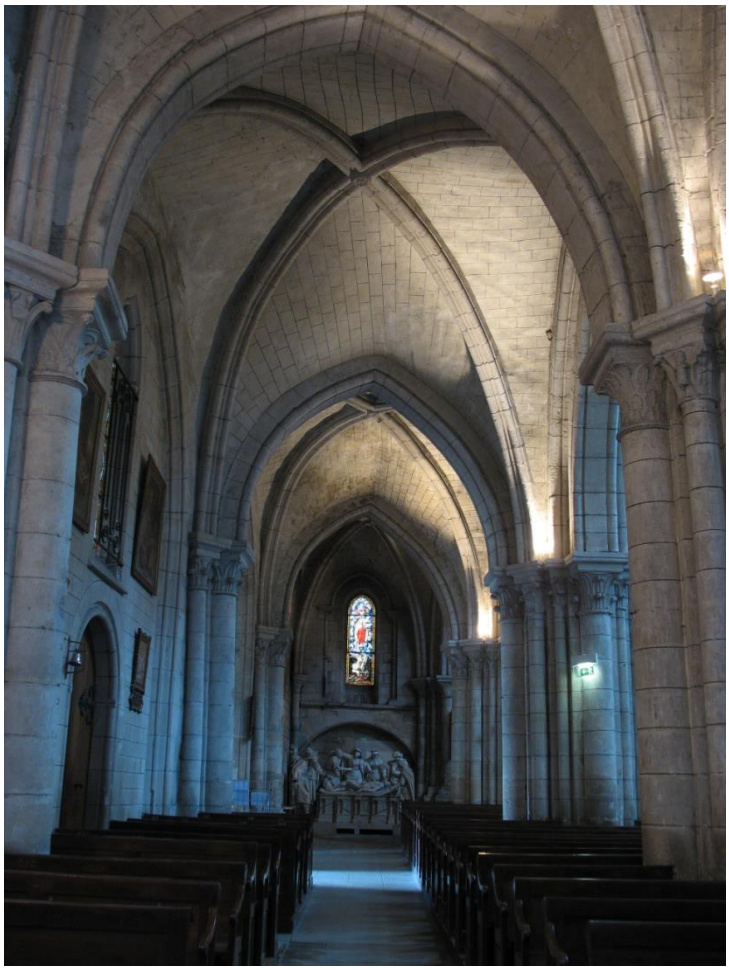

L'église est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 25 octobre 1925

La statue de Jean de Joinville

L'année 2024 marque les 800 ans de la naissance de Jean de Joinville. Jean de Joinville était un noble et historien français, célèbre pour sa biographie de Saint Louis intitulée "Vie de Saint Louis". Il l'accompagna durant la Septième Croisade en Égypte et devint son proche conseiller.

Son œuvre offre un précieux témoignage sur le règne de Louis IX et la vie à la cour, et est reconnue pour son style narratif vivant et ses observations perspicaces.

En 1853, le Conseil municipal de Joinville décide au cours d'une commission de faire ériger sur la place principale de ville, une statue en hommage à l'illustre personnage dont elle porte le nom. Une souscription publique, placée sous les auspices de M. le préfet, est lancée avec l'objectif d'atteindre 3 000 francs. Son inauguration est l'occasion d'une grande fête dans toute la ville.

La statue de Jean de Joinville n'a pas été restaurée depuis plus d'un demi-siècle. Elle a subi des dégradations d'obus au cours de la Seconde Guerre mondiale et le bronze présente une usure importante. Pourtant, c'est le socle en pierre qui est le plus endommagé : manque d'entretien et intempéries ont fragilisé l'ouvrage qui s'effrite à certains endroits.

La statue et son socle seront donc déposés et restaurés par un atelier spécialisé en Monument Historique à la suite d'un appel à mécénat populaire lancé depuis 2023. Un traitement sera proposé pour harmoniser l'aspect de surface et stabiliser les matériaux en présence, tout en les protégeant.

Le Château du Grand Jardin

Entre 1533 et 1546, Claude de Lorraine, Ier duc de Guise, fait bâtir le château du Grand Jardin, grand pavillon de plaisance. Il vient alors en complément du château-fort situé sur les hauteurs de Joinville, le château d'*En-Haut*, demeure des seigneurs de Joinville (détruit à la Révolution).

Situé sur un terrain plat en contrebas, le château du Grand Jardin reçoit également la dénomination de château d'*En-Bas*, mais la luxuriance de son grand jardin fait rapidement sa réputation et son nom.

Dédié aux fêtes et réceptions des ducs de Guise, au repos et à l'agrément, le château du Grand Jardin accueille des hôtes de prestige : en novembre 1546, « François Ier *vint passer les fêtes de la Toussaint à Joinville, où il fut magnifiquement traité par le duc de Guise, seigneur du nommé lieu de Joinville ».*

Joinville vit également le passage de Henri II et son épouse Catherine de Médicis, François II et son épouse Marie Stuart (petite-fille de Claude de Lorraine).

À la disparition de la branche aînée des Guise, le domaine est transmis aux ducs d'Orléans, qui en seront propriétaires jusqu'à la Révolution. Au milieu du XVIIIe siècle, il est vendu pour être transformé en habitation bourgeoise. Les jardins évoluent vers d'autres utilisations : cultures vivrières et une pépinière d'« *arbres pour planter les routes* » y est implantée. Le bouleversement majeur que connaissent ces jardins est d'être amputés de moitié de leur surface, par la construction d'une route royale passant en leur centre. La parcelle ainsi isolée du pavillon devient une promenade publique : l'actuel « parc du Petit Bois ».

En 1791, l'officier de cavalerie Raphaël-Hippolyte-François Parmentier de Thosse (v. 1751-1832) acquiert le domaine. Il n'en profite que peu de temps, la Révolution l'oblige à s'enfuir en Angleterre, tandis que son épouse et ses deux filles affrontent à Joinville cette période de troubles.

La dernière grande famille propriétaire est celle du maître de forges meusien Pierre-Hyacinthe-Félix Salin (1809-1878), qui acquiert le domaine en 1856. De grands travaux sont entrepris : réalisation de six grandes lucarnes, d'une balustrade en toiture et d'un escalier principal à volées doubles ; de nouveaux aménagements intérieurs sont exécutés. Dans les jardins, les douves sont comblées au profit de la création d'une rivière artificielle et d'une pièce d'eau. Dès 1907, la famille Salin demande au pépiniériste et paysagiste nancéien Jean-Joseph Picoré de réaménager le jardin avec des essences d'arbres exotiques que l'on aimait alors collectionner. Peu à peu, le pavillon disparaît des regards extérieurs, protégé par un rideau de verdure. Un parc romantique, conçu comme une succession de tableaux offre des points de vue pittoresque sur le pavillon.

Le domaine passe tant bien que mal les deux guerres mondiales ; la seconde étant plus dévastatrice préfet activités des armées d'occupation. En 1945, on signale que « *le château occupé par des militaires de toutes nationalités est dans un état lamentable* ». Après-guerre, les descendants du maître de forges parent au plus pressé, et restent propriétaires jusqu'en 1978, où le Département acquiert le domaine ; cette acquisition a été reconnue d'utilité publique par un arrêté du préfet de la Haute-Marne en date du 24 juillet 1978. À partir de ce moment-là, c'est une seconde renaissance que connaît le domaine.

L'hôpital Sainte-Croix

L'hôpital a été fondé en 1567 par Antoinette de Bourbon pour remplacer le Viel hôpital Saint-Jean (disparu). Depuis lors, il n'a cessé d'être un établissement de soins (c'est actuellement un EHPAD) : on peut souligner cette exceptionnelle longévité de 460 années. Ce qui était la grande salle des malades (incluant la chapelle), malheureusement détruite par un incendie en 1916, n'est connue que par des photos anciennes. Il était établi dans la tradition des hôpitaux médiévaux : une grande salle de trente lits, s'élevant sur toute la hauteur du bâtiment, se prolongeait par une chapelle, dont elle était séparée par une clôture ajourée afin que les malades puissent suivre les offices depuis leur lit.

L'aile perpendiculaire, longeant la rue, subsiste. Sa façade est refaite en 1861, dans le style néo-classique du XIXe siècle. Côté cour, le bâtiment conserve son allure d'origine, avec une coursière suspendue desservant le premier étage. Il abrite la pharmacie, ou apothicairerie, composée selon l'usage de deux pièces : le laboratoire pour la fabrication des médicaments et la « boutique », pièce destinée à leur conservation. Dans les étagères soignées qui tapissent cette dernière, sont présentés 230 pots allant du XVI^{e} au XIX^{e} siècle. L'apothicairerie se visite sur demande.

L'auditoire

En 1551 la baronnie de Joinville est élevée au rang de principauté, et sa juridiction est élargie à une cinquantaine de villages : c'est ce qui a justifié, en 1561, la construction et l'aménagement du grand bâtiment qu'on connaît. Après la Révolution, seules les prisons sont encore utilisées, puis l'ensemble va peu à peu sombrer dans l'oubli : en dernier lieu ses vastes espaces intérieurs accueillaient diverses activités sans rapport avec sa vocation d'origine (cinéma, club sportif, activités de patronage). En 1980, à l'initiative de l'association Sauvegarde du Patrimoine, le bâtiment est débarrassé et restauré. On prend conscience de son intérêt, on en redécouvre l'histoire. En 1992 la mairie se saisit à son tour du sujet, et rachète l'ensemble : elle est toujours propriétaire. La salle d'audience, qu'on connaît grâce à un plan de 1748, est aujourd'hui transformé en salle de spectacle. Et le reste du bâtiment est devenu un vaste espace scénographique de 5 niveaux (dont deux de combles) qui permet aux visiteurs d'appréhender la vie à Joinville sous l'Ancien Régime, les rigueurs de la justice d'alors et l'histoire des seigneurs du lieu. Des visites guidées sont proposées en belle saison et permettent de découvrir cachots, logement du geôlier, et les vastes espaces de stockage des étages. C'est un espace de médiation incontournable dans le centre ancien.

3 – CADRE DE VIE

Joinville, située en Haute-Marne, offre un cadre de vie harmonieux où patrimoine, nature et dynamisme local se conjuguent. Son riche héritage architectural, marqué par le Château du Grand Jardin et ses ruelles pittoresques, s'intègre dans un environnement naturel préservé, propice à la promenade et à la découverte.
La valorisation du bâti ancien, l'embellissement des espaces publics et le soin apporté aux aménagements paysagers témoignent de l'engagement de la commune pour un cadre de vie de qualité. Entre tradition et modernité, Joinville séduit ses habitants et visiteurs par son authenticité et son attractivité grandissante.

Joinville comptait 2 823 habitants en 2023, selon les données officielles de l'INSEE.
La commune est la plus peuplée de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne, qui regroupe 59 communes pour une population totale de 12 468 habitants. Cette intercommunalité, créée en 2014 par la fusion de trois établissements publics de coopération intercommunale, couvre un territoire majoritairement rural, avec 44 communes de moins de 200 habitants. Joinville se distingue par son dynamisme et son rôle central au sein de cette communauté, contribuant activement au développement local et à la préservation du patrimoine.

Joinville est également labellisée Petite Ville de Demain, un programme national visant à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants dans leur développement et leur revitalisation. Ce label renforce l'engagement de Joinville en faveur d'un aménagement durable, en soutenant des projets de réhabilitation du patrimoine, d'amélioration des services publics et de dynamisation du tissu économique local. Grâce à ce dispositif, la commune bénéficie d'un accompagnement spécifique pour préserver son attractivité et améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en valorisant son identité historique et architecturale.

Le dispositif « Osez Joinville » est une initiative de la commune visant à revitaliser son centre historique et à attirer de nouveaux habitants. Ce projet met en avant les atouts patrimoniaux, paysagers et immobiliers de la ville. La municipalité propose également des aides financières pour la rénovation de logements anciens, encourageant ainsi la restauration du patrimoine bâti privé. En parallèle, des chantiers participatifs sont proposés aux habitants, favorisant l'implication citoyenne dans la transformation de la ville . Ces actions contribuent à renforcer l'attractivité de Joinville, labellisée Petite Cité de Caractère, et à améliorer la qualité de vie de ses habitants

4 – JOINVILLE, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

Joinville a obtenu sa première homologation en tant que **Petite Cité de Caractère** en 2015.

Cette reconnaissance, attribuée pour une durée de cinq ans, a été renouvelée le 7 octobre 2020 par les membres du jury.

Elle se présente cette année à une nouvelle commission de contrôle pour renouveler son engagement.

Vous trouverez ci après la grille d'autoévaluation suivant les critères de la charte :

Actions engagées depuis la dernière commission
Nous vous proposons de suivre la charte de qualité pour présenter les actions réalisées depuis le passage de la dernière commission. Nous vous proposons une auto-évaluation des engagements à travers un code couleur simple à renseigner dans le tableau :

Action importante depuis le passage de la dernière commission
Action depuis le passage de la dernière commission, mais marge de progrès
Peu traité depuis le passage de la dernière commission

CRITERES PREALABLES D'ADMISSION	COULEUR AUTO-ÉVALUATION	A RENSEIGNER
 L'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments Historiques, ou d'un Site Patrimonial Remarquable.		**Classés Monument Historique (CMH)** 1) Chapelle Sainte-Anne du cimetière : classée 14 avril 1909 2) Château du Grand-Jardin : classé 22 avril 1925 3) Jardins du château : classés 14 mars 1991 **Inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH)** 1) Eglise Notre-Dame : 9 octobre 1925 2) Tour du quai des Peceaux : 13 octobre 1942 3) Poncelot : 13 octobre 1942 4) Halles : 30 décembre 1924 5) Couvent des Annonciades (partiel) : 25 août 1994 6) Hôtel particulier (dit hôtel Leclerc) – 14, rue de l'Auditoire : 25 mai 2010 **Demande de protection en cours** 1) Couvent des Annonciades. Demande d'extension de protection. Instruction en cours. 2) Hôtel particulier – 2, Côte du Château – passé en CRPA le 30 janvier 2025 3) Maison pan de bois – 6, rue Pépin Lebeau - passé en CRPA le 30 janvier 2025 4) Auditoire – CRPA du 3 avril 2025 **La commune possède une réglementation spécifique qui s'applique pour tous les projets situés dans le SPR de Joinville.**
Commune de moins de 6000 habitants à la date de la demande d'adhésion		Lors du dernier recensement de 2023**, 2823 habitants occupaient Joinville.**
L'agglomération doit avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène témoin de son histoire, avoir exercé et /ou exercer des fonctions urbaines de centralité		 La commune est le bourg centre de la communauté de communes du Bassin de Joinville en Vallage. Elle centralise la plupart des services à la population. Le centre ville historique avec le bâti extrêmement dense témoigne de l'époque princière et son patrimoine architectural est aussi garant du passé.
La commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.		La municipalité engage d'importants travaux de restauration depuis de nombreuses années : Osez Joinville en 2010, opération devenue permanente depuis 2022. *(Voir plan pluriannuel en annexe.)*

La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire.		L'agence d'attractivité (anciennement office de tourisme) est en charge de la promotion du territoire, elle est un partenaire privilégié de la collectivité pour l'animation et la promotion de la cité.
CRÉATION D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE		
Les communes s'appuient sur un règlement adapté et actualisé		La commune s'appuie sur le règlement de l'ancienne AVAP-SPR adapté en 2019.
ENTRETIEN ET VALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC		
Enfouissement des réseaux et intégration des postes de transformation		Les divers réseaux sont enfouis ou rénovés à chaque tranche de travaux – en 2024 le réseau d'assainissement des quartiers neufs a été rénové en parti.
Revêtement de voirie et des espaces publics de qualité bien intégré au site		A chaque requalification, une étude est réalisée pour le choix des revêtements en fonction du site. Pavés, enrobé, désimpermébilisation des sols, et aménagement paysager. Travaux de voirie du centre-ville et quartier neuf réalisés en 2024/2025 Projet de création d'un îlot de fraicheur en centre ville 2025/2026
Dispositifs de répurgation (poubelles et containers, toilettes publiques, …) discrets et adaptés		La gestion des Ordures Ménagères en centre ville reste complexe notamment au niveau des composteurs : la municipalité a pour projet la mise en place de composteurs collectifs avec le SDED52. Les habitations de centre-ville dépourvues de terrasse/arrière-cour/jardinet ont tendance à laisser les poubelles non ramassées par les ripeurs car non conformes sur la voie publique, les services ont pour projet de lancer une campagne de sensibilisation auprès des usagers dès 2025. Les détritus laissés à la suite du passage des ripeurs sur la voix publique sont ramassés par les services techniques de la ville afin que celle-ci reste propre. Dans les quartiers neufs, les habitats collectifs sont pourvus de containers en taille et nombre adaptés.
Flux de circulation et espaces dédiés aux stationnements maitrisés, liaisons douces favorisées 		Zone 30 dans le centre ville historique, aménagement des places de stationnement à chaque requalification des rues (centre-ville en 2025) Des voies cyclables sont aussi disponibles. Des liaisons piétonnes ont été réalisées pour permettre l'accès à la zone commerciale du Rongeant (super u) Une liaison piétonne pour permettre l'accès de la salle des fêtes au cavé
Mobilier urbain et micro signalétique directionnelle homogène et de qualité		Signalétique de qualité pour présenter les éléments remarquables de la cité, prévue en 2025. La ville possède une charte au niveau de la SIL
Mise en lumière et éclairage public intégrés dans le projet architectural et/ou paysager global dans le respect des normes environnementales 		Poursuite du programme de mise en lumière du patrimoine en veillant aux économies d'énergie et à la pollution visuelle Opération pluriannuelle. Le remplacement des ampoules sodium par des éclairages LED se poursuit. Le monument aux Morts a été mis en valeur en 2024

Aménagement paysager approprié au caractère des lieux. Encouragement à la mise en place d'un plan/guide pratique d'aménagement paysager et de fleurissement. 		Les plantes annuelles sont remplacées au fur et à mesure par des vivaces. La fauche tardive est pratiquée sur plusieurs sites. Un plan de gestion différenciée des espaces communaux est effectif. Il répertorie et classifie l'entretien des zones paysagères. La ville de Joinville est labélisée Villes et villages fleuris avec 3 fleurs. Suivi et sensibilisation dans le cadre du SPR
ENTRETIEN ET VALORISATION DU BÂTI PUBLIC		
Restauration, réhabilitation et entretien des édifices publics et monuments en déshérence,		L'église Notre Dame est en réfection globale depuis 2020. La réfection est progressive. La ceinture de Saint-Joseph est en cours de restauration Le clocher a été entièrement rénové ainsi que son parvis (2024) La statue de Jean Sire fait l'objet d'un appel à mécénat populaire toujours en cours. Voir plan pluriannuel
Suppression des friches urbaines, des « points noirs » et/ou « verrues » 		Convention avec l'EPFGE signée depuis 2023. Les friches d'une ancienne fonderie « AVK » ont fait l'objet d'une étude en 2024 afin de créer une « zone d'animation et de vie », avec la construction d'une zone couverte pour recevoir les manifestations en cas d'intempéries, et une zone de fraicheur végétalisée en centre-ville. Des logements seront aussi construits. Le 22 rue des capucins, bâti exproprié menaçant la sécurité publique laissera place à un îlot de fraicheur avec un aménagement paysager / mobilier urbain adapté au centre-ville. (voir plan pluriannuel) Un îlot de bâti en friches fera l'objet également d'une étude rue du Chenil. Suppression d'une verrue paysagère est prévue au parc du Petit-bois.
(Ré) investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages		Maison France Service créée en 2024, dans l'ancien bâtiment des finances publiques, rue Mauclère. Projet porté par la Communauté de Communes Projet de résidence d'accueil de groupes, dans un ancien bâtiment communal, projet et plan réalisés par un cabinet d'architecture. (Etude de faisabilité réalisée par les étudiants de Versailles - ENSA) Une réflexion sur l'école bâti in situ est en cours
ENTRETIEN ET VALORISATION DU BÂTI PRIVÉ		
Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville		Création de la participation citoyenne par le biais de voisins vigilants. Les usagers sont fréquemment invités lors de réunions publiques. En 2025 : les usagers et commerçants de la rue Aristide Briand ont été consultés pour des travaux de réaménagement de la voierie. (changement de sens de circulation et paysager).
Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé 		La ville de Joinville a mis en place une opération marketing « OSEZ JOINVILLE » elle permet d'inciter les porteurs de projets à venir s'installer dans la commune, un accompagnement personnalisé leur est proposé, ainsi que des aides à l'installation. (voir plan pluriannuel) Une large campagne de communication a été réalisée afin de convaincre « d'Osez Joinville », aussi bien auprès des particuliers que des commerçants potentiels. Des subventions pouvant aller jusqu'à 40% sous certaines conditions. -Prime ravalement de façade, - Coup de pouce à mon commerce L'outil Zéro Logement Vacant mis en place par l'Etat est également un facilitateur de mise en réseau entre la collectivité et les futurs acquéreurs. Une première vague de courriers à déjà été envoyés

Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site. 		Incitation auprès des usagers à fleurir les pieds de façade par le biais de glycines, arbustes grimpants… Incitation par le biais d'action de communication et de sensibilisation auprès des usagers afin de désherber, déneiger devant leur domicile « Joinville, ville propre » est en cours.
Incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes correspondant à la typologie du lieu. 		Les enseignes des commerces doivent répondre au règlement de l'AVAP et chaque nouvelle demande est étudiée par les services de l'ABF lors des permanences organisées chaque mois afin de garantir une cohérence et une harmonie. Dans le cadre des festivités de fin d'année, les devantures des commerces sont uniformisées en centre ville grâce à la mise en place de tapis rouge et de sapins. Les vitrines des boutiques sont aussi décorées par un artiste local.
Incitation à la suppression des panneaux publicitaires aux entrées de ville		Les panneaux publicitaires aux entrées de ville sont strictement interdits.
Incitation à la dissimulation des climatiseurs et toutes formes de captage télévisuel, radiophonique et téléphonique visible depuis l'espace public et suppression des dispositifs non utilisées ou hors d'usage		Les porteurs de projets sont systématiquement avisés et incités à dissimuler leurs dispositifs voyants depuis la rue. Une charte supplémentaire est en cours d'élaboration avec les services ABF afin de réglementer la pose de ce type de dispositif.
Intégration de manière raisonnée des dispositifs de captage, transmission et distributions des énergies renouvelables.		Les porteurs de projets doivent déposer une déclaration préalable, les dossiers sont par la suite validés ou non par les services de l'ABF, en fonction du règlement de l'AVAP.
ENGAGEMENT DE LA COMMUNE EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC		
Organiser l'accueil des visiteurs sur l'année en privilégiant une structure d'accueil touristique reconnue, ouverte en haute saison et disposant de personnels compétents lors des temps forts de la cité 		L'agence d'attractivité (SPL) - Château du Grand Jardin. L'agence est ouverte au public : **Basse saison :** (27 mars au 07 mai) : du mercredi au dimanche de 13h30 à17h. **Pré-saison** : (06 mai au 31 mai) : du lundi au dimanche 9h30-12h30et de 13h30-18h. **Haute saison** : (1er juin au 1er septembre) : du lundi au dimanche de 9h30-19h. **Post-saison :** (02 septembre au 29 septembre) : du lundi au dimanche de 9h30-12h30et de 13h30-18h (hors JEP, en continu 9h30-19h). **Basse saison :** (30 septembre au 26 octobre) : ouvert du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h.Fermeture du site le 27 octobre 2024 jusqu'à la mi-mars 2025. Des bénévoles assurent les visitent supplémentaires toute l'année.
Mettre en place un dispositif d'information notamment touristique, permanent et adapté à toutes les personnes intéressées par la cité		L'agence d'attractivité et la ville de Joinville mettent à disposition les divers dépliants touristiques de Joinville en version papier. Ils sont téléchargeables sur les supports numériques de toutes les structures en charge de la promotion touristique.

Se doter d'outils de communication touristique

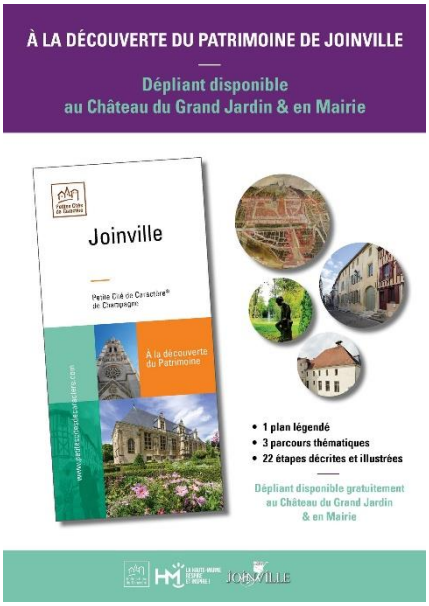

communication numérique :

La ville possède un site internet avec une rubrique actualités, agenda.
un panneau lumineux permet également de diffuser de l'information.
La page Facebook, Instagram et la chaine YouTube permettent de réaliser la promotion des visites, manifestations et de tout autre projet à destination des usagers, touristes.

Communication papier :
Panneaux affichage (5)

Les dépliants sont :
- Entre der et Joinville
- Entrez dans le monde passionnant de l'auditoire
- Couvent des annonciades célestes
- Plan de Joinville et son territoire
- Les maisons à pan de bois
- Joinville, Petite cité de caractère
- Village étape – 80 villages
- Livret du petit visiteur

Engager une politique de valorisation des patrimoines, mettre en place des dispositifs d'interprétation des patrimoines permettant la découverte de manière autonome de la cité, et proposer en haute saison des visites guidées ou accompagnées par des personnels compétents

Deux circuits sous forme de visites guidées sont proposés aux touristes :

Le circuit **Joinville, cité médiévale** vous guide du château d'en haut, siège de la baronnie, jusqu'au portail Renaissance de l'église Notre-Dame. Autour de l'édifice religieux et jusqu'au quai des Peceaux où coule la Marne, le centre urbain se développe dès le XIIème siècle.
Le circuit **Joinville, cité princière**, vous entraîne quelques siècles plus tard sur les pas de la famille de Guise. Sous leur mécénat, Joinville adopte le style Renaissance découvert durant les campagnes d'Italie. Il s'exprime sur l'ensemble des bâtiments qui voient le jour : pavillon de fête (actuel Château du Grand Jardin) auditoire de justice, hôpital Sainte-Croix.
IDVizit, une application ludique et interactive pour découvrir les richesses touristiques.
En 2025, Joinville s'appuie sur un parcours patrimonial matérialisé par les panneaux en lave emmaillé jalonnant le centre historique.

Détenir au minimum, en cœur de cité, un café-restaurant et un commerce multiservices proposant des produits locaux de qualité

Joinville possède plusieurs restaurants de qualité :

Le soleil d'or : cuisine française traditionnelle bistronomique afin de mettre en avant les producteurs locaux et de garantir une cuisine « faite-maison ».

l'Hôtel du Nord : vous propose une cuisine traditionnelle de qualité élaborée avec des produits frais du terroir.

Le restaurant Brasserie Crêperie Salle XIV propose une cuisine traditionnelle faite maison à partir de produits de qualité

Le grand pont – Restaurant bar pizzeria est un lieu chaleureux et convivial, cuisine traditionnelle et pizzas au feu de bois.

Le Vesuvio *: Cuisine et pizzas au feu de bois.*

Joinville possède des commerces multiservices de qualité :

Les comptoirs : Bar associatif propose des produits locaux.

Le 100 pression *: caviste, vente de bières du monde, locales et artisanales.*

Aux petits plaisirs *:* Entreprise artisanale, *maître artisan pâtissier, glacier, chocolatier et confiseur.*
Produit de qualité de petit producteur local.

Vivrac bio *:* magasin qui propose un large choix de produits tel que :des fruits et légumes de saison avec des maraîchers au plus près et si ce n'est pas possible des produits Français.

Posséder un lieu d'hébergement touristique affilié à un réseau de qualité en cœur de cité, ou dans un rayon de 5 kilomètres

La ville possède :
Gites :
La ferme de Sossa, et au bord du quai (labélisés gites de France), **La Rose trémière** (labélisée clé vacances)

Chambres d'hôtes :
Le Val du Roy

Hôtels :
La vinaigrerie * * * : Les douze chambres de la Vinaigrerie sont un subtil mélange d'élégance et de design, avec pour socle commun un niveau de confort et d'équipements remarquables. Certaines disposent de terrasses donnant sur la Marne, d'autres de bains bouillonnants privatifs. Outre ces belles chambres, deux appart 'hôtels spacieux sont proposés : le compromis idéal pour de plus longs séjours touristiques ou professionnels. Envie d'insolite : le chalet en bois, niché dans un écrin de verdure en bord de Marne et face au port de plaisance, promet une nuit reposante dans un cadre intimiste. Une chambre flottante avec tout le confort, située sur la Marne.

Le soleil d'or * * * : Authentique hôtel de charme à l'image de la ville historique de Joinville. Loin du concept d'hôtel conventionnel et impersonnel des hôtels modernes, Le Soleil d'Or se démarque par son architecture atypique et son style d'époque. L'hôtel Le Soleil d'Or met à disposition ses 14 chambres (1 personne – 2 personnes – Familiale). Chacune de ces chambres a été décorée avec goût et sens du détail, ornée de pierres et parements en matériaux nobles, tout en conservant leur cachet authentique.

Aires de camping car

Place de la Grève : aire de stationnement
Rue des Jardins : aire de service
Le projet d'installation de chambre d'hôtes haut de gamme est en cours d'élaboration.

Favoriser l'accueil des métiers d'art par l'installation d'artistes et d'artisans d'art et / ou l'accueil en résidences, dont la production sera accessible au public.

Les différents métiers d'art sont au cœur de la stratégie sur la commune sont les suivants :

A CORPS ET BOIS
Parqueteur, création contemporaine - tradition - restauration
Jean-Christophe GUYOT
Inscrit au répertoire des Métiers

CAGNI
Maître artisan, tailleur de pierre, tradition – restauration
Charles Alexandra CAGNI
Inscrit au répertoire des Métiers

BUGUET Fils SAS
Création contemporaine - tradition – restauration
Nicolas BUGUET
Entreprise du Patrimoine Vivant, Inscrit au répertoire des Métiers

LOCOPO
lutherie, fabrication d'instrument de musique
Loic PAQUET
Inscrit au registre des métiers

Un projet d'hébergement de petits groupes en plein centre ville est en cours, les premiers plans ont été transmis par l'architecte référent.

ENGAGEMENT DE LA COMMUNE EN FAVEUR DE L'ANIMATION		
Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées par le biais d'outils de médiation et de participation citoyenne 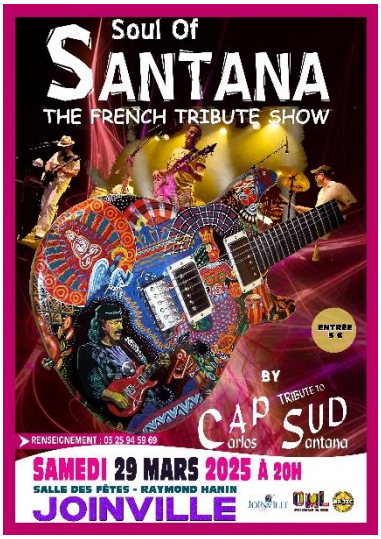		Nombreuses sont les associations qui œuvrent à Joinville : « L'association de sauvegarde du patrimoine de Joinville » organise des visites et anime l'auditoire. Elle met aussi en valeur de manière éclectique le patrimoine historique de la ville. « L'association du couvent des annonciades célestes » s'affaire à réhabiliter et sauvegarder cet édifice datant de 1550, des visites sont organisées. L'association « renaissance de l'orgue » organise un festival chaque année.(concert de la garde républicaine…) L'association « Vall 'art, voix ci, voix la » organise elle aussi un festival annuel, et met en avant des chorales. De nombreux concerts, spectacles sont organisés par L'office municipal des Loisirs. D'une manière globale, la ville met tout en œuvre et à disposition des associations (aide financière, technique, humaine) joinvilloises.
Organiser et/ou favoriser la mise en place d'au moins une manifestation annuelle culturelle et festive valorisant les patrimoines matériels et immatériels de la cité 		Les Journées Européennes du Patrimoine, Les dimanches de caractère, Les journées Européennes des Métiers d'Art, Fête Médiévale au Château du Grand Jardin Conférence de l'inrap.
Organiser et/ou favoriser une manifestation commerciale et artisanale présentant des productions locales ou régionales (foires, marchés…)		Foire départementale au petit bois Marchés du Terroir au centre-ville Marché hebdomadaire tous les vendredis matin Marché de Noël « Joinville étincelle »
Détenir au minimum un lieu d'exposition 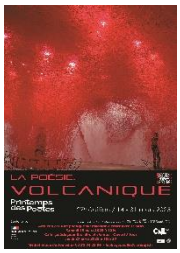 		La Médiathèque de Joinville dispose d'un espace assez vaste d'exposition, de nombreux peintres exposent leurs œuvres ainsi que les associations (800 ans de Jean de Joinville, artistes locaux) L'église Notre-Dame reçoit des expositions itinérantes.
ENGAGEMENT COMMUNE À PARTICIPER À LA VIE DU RÉSEAU		
Ratifier le contrat de licence de marque et ses annexes pour les communes homologuées		Signature du contrat le 17 juin 2015
Participer à la vie du réseau territorial, développer des synergies avec les Petites Cités de Caractère® voisines		Sandrine Jean dit Pannel 1ere adjointe au maire fait partie de la commission nationale « Parc et jardin », et est secrétaire de la délégation Grand Est des PCC, elle est présente sur toutes les commissions.
Respecter l'image et les principes attachés à la marque		Chaque publication ou intervention fait l'objet d'une validation de l'association régionale ou nationale
Affirmer son appartenance au réseau Petites Cités de Caractère® en affichant le panneau « Petite Cité de Caractère® » et le logo aux entrées principales de la cité et dans la publication de ses supports de communication patrimoniaux et touristiques		Les dépliants touristiques sont chartés PCC Les panneaux PCC sont affichés en entrée de ville les logos PCC sont apposés sur les supports de communication Les vitrophanies PCC sont apposées sur les vitrines.
Relayer les manifestations organisées par le réseau, s'inscrire dans les manifestations nationales et internationales		Joinville participe activement aux JEP aux JEMA ainsi qu'a l'organisation des dimanches de caractère.

5 - PROGRAMME PLURIANNUEL :
LE PROJET PATRIMONIAL POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

La ville mène un projet de fond sur l'aménagement paysager au niveau des façades des particuliers. « au pied de ma façade. »
La ville a signé une convention avec l'EPFGE.

ANNÉE DE DÉBUT DES TRAVAUX	PROJET	BUDGET PRÉVISIONNEL	SUBVENTIONS ENVISAGÉES	PART COMMUNE
2021-2026	Rénovation bâti privé	300 000 € / an	GIP - REGION	60 000 €
2022-2025	Restauration de l'Eglise (extérieurs du clocher, abords et assainissement)	2 500 000 €	50 % GIP 50 % DSIL hors fouilles	280 000 €
2023-2025	Ressourcerie matériaux traditionnels, poursuite des études en cours	360 000 €	LEADER 75 %	90 000 €
2023-2026	Restauration des objets de l'Eglise	45 000 €	DRAC- GIP	9 000 €
2023-2026	Inventaire du Patrimoine (convention cadre avec la Région)	45 000 € / an	REGION 20 000 €	25 000 €
2024-2025	Rénovation de la voirie centre-ville / quartiers neufs	2 000 000 € Réhabilitation quasi terminée	DETR-GIP- CD-REGION (en attente)	400 000 €
2024-2025	Requalification friche AVK, étude pré-opérationnelle	88 900 €	EPFGE 80 %	17 780 €
2024-2026	Restauration de l'autel Saint-Joseph	35 700 € En cours de travaux	DSIL 50 % GIP 30 %	7 140 €
2025	Restauration de l'Auditoire	113 500 € En cours de travaux	GIP 30 % DSIL 50 %	22 700 €
2025-2026	Signalétique patrimoniale	32 159 €	GIP 40 %	19 295 €
2025-2026	Aménagement de l'Hôtel de ville	2 702 290 € PC doit être déposé – suivi de la consultation des entreprises	DETR – GIP-REGION- CD-CLIMAXION-FONDS VERTS	540 458 €
2025-2026	Mise en valeur de cimetière	450 000 €	GIP 40 % DETR 40 %	90 000 €
2026	Création d'un ilot de fraicheur au 22 rue des capucins	450 000 €	GIP- DETR-FONDS VERTS –REGION	90 000 €
2026	Sécurisation des cheminements doux	En cours de chiffrage		
2026	Requalification de la rue Aristide Briand	En cours de chiffrage		
2026	Restauration de la Statue de Jean de Joinville	En cours de chiffrage		
2026	Mise en valeur du Parc du Petit-Bois	En cours de chiffrage		
2027	Résidence d'accueil de mini-groupes (étudiants, artistes…)	En cours de chiffrage		
2027	Mise en valeur du Château d'En Haut en partenariat avec l'INRAP	En cours de chiffrage		

JOINVILLE CITÉ ANIMÉE
FÊTE MÉDIÉVALE ET DIMANCHE DE CARACTÈRE

CONFÉRENCES, CONCERTS, EXPOSITIONS

OBJETS CLASSÉS

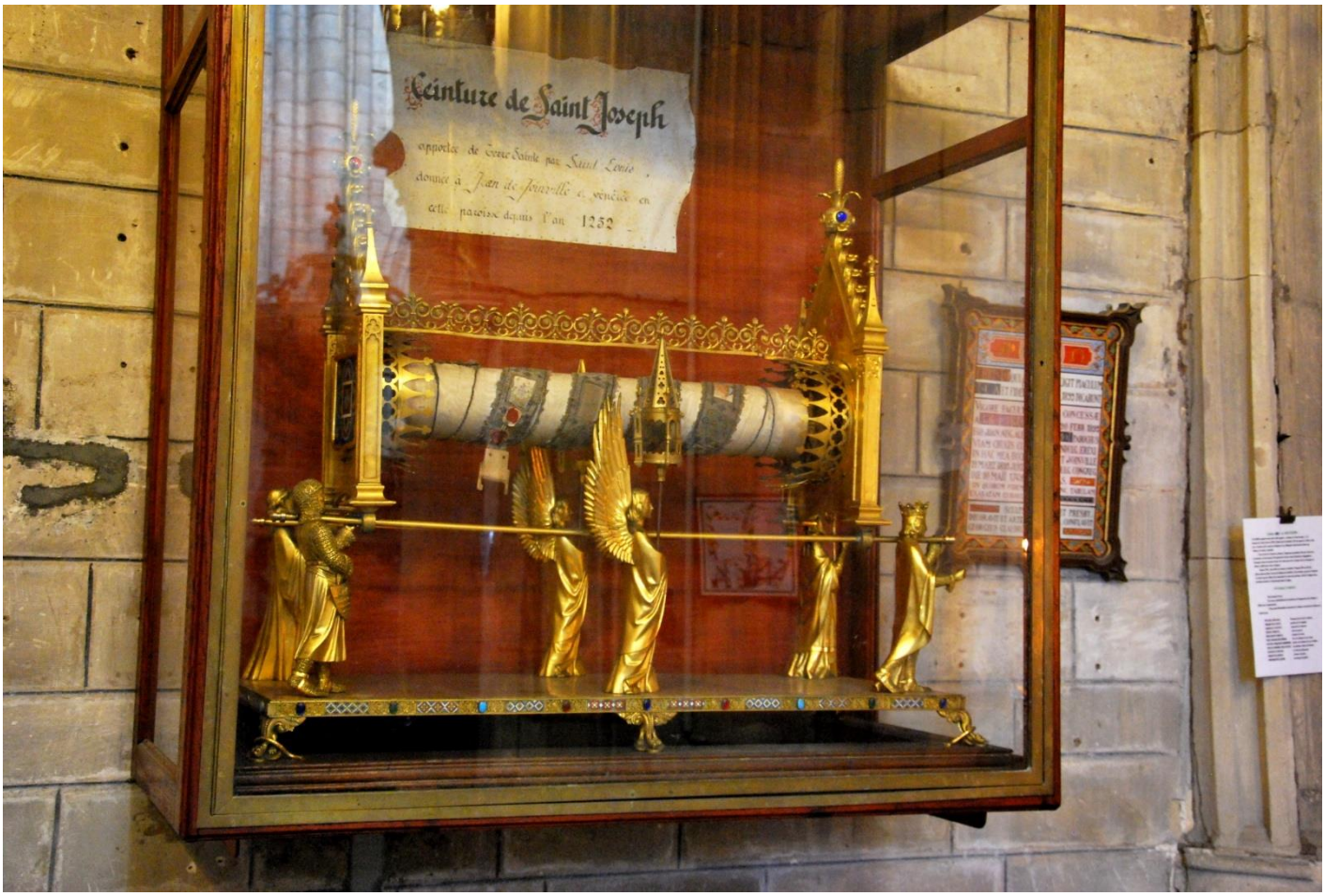

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (AVAP)

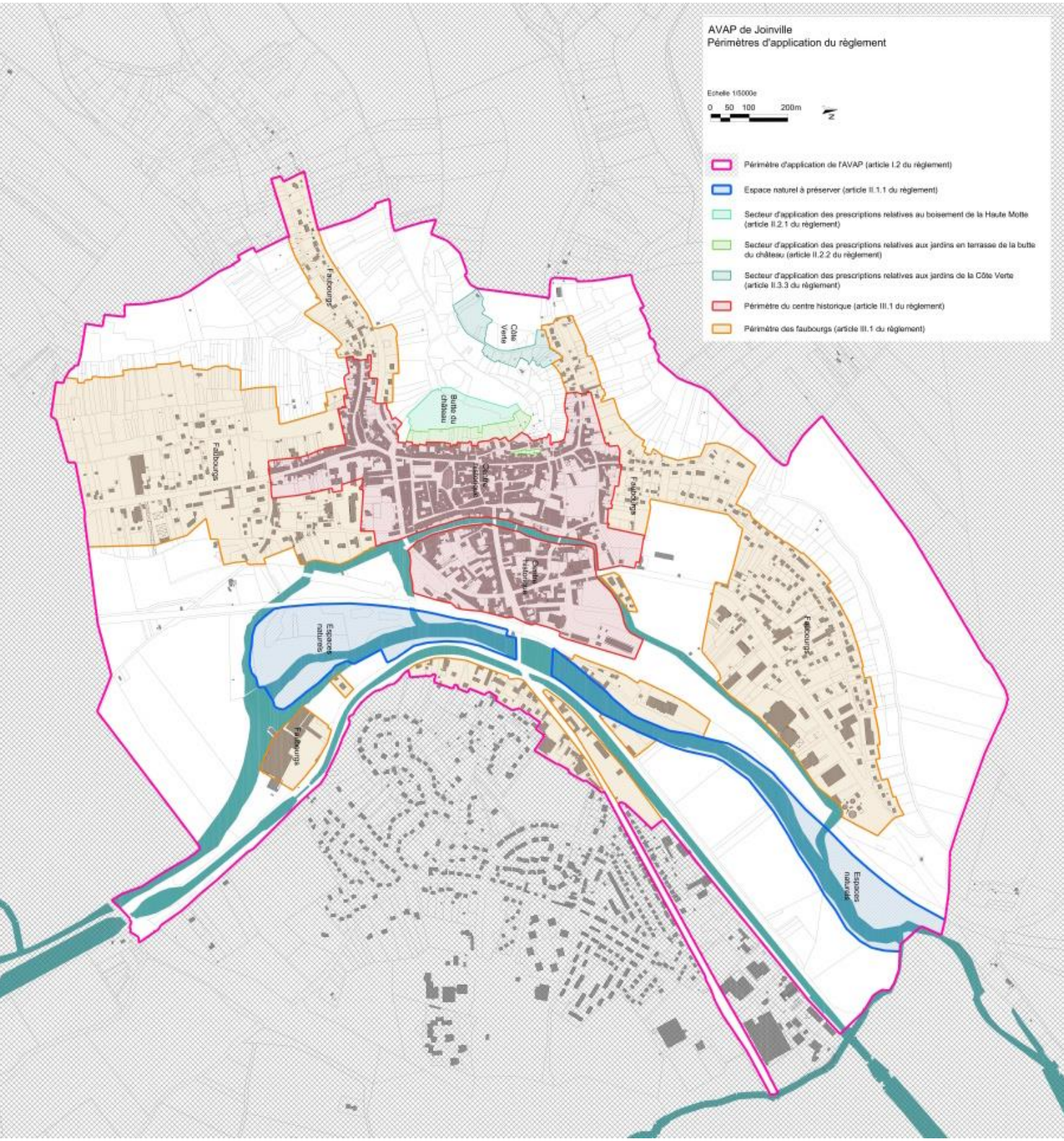

CARTE DU BÂTI VACANT

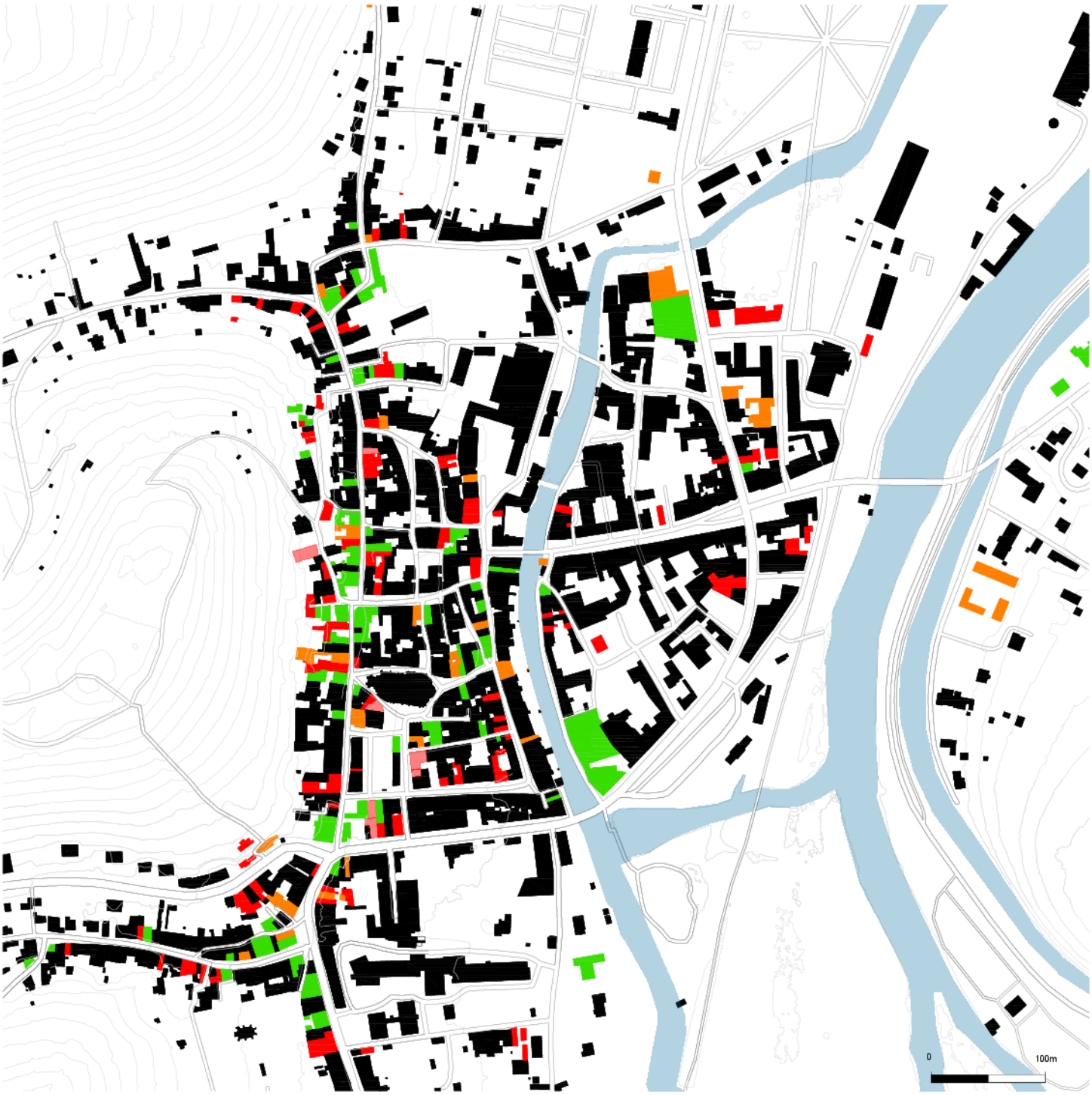

EDIFICES VACANTS ABANDONNES

EDIFICES VACANTS A VENDRE OU A LOUER

EDIFICES (au nombre de 86) SORTIS DE LA VACANCE OU EN COURS DE SORTIE DEPUIS 2022 (source: base de la vacance établie en 2022 par la mairie de Joinville)

SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE

1

2

4

Petites Cités de Caractère

Découverte du Patrimoine de Joinville

n°31

L'église paroissiale Notre-Dame

De l'église construite à la fin du XII[e] subsiste la nef à trois vaisseaux présentant une élévation intérieure à trois niveaux, avec des ouvertures intermédiaires en plein-cintre donnant sur les combles, très caractéristiques du premier gothique. Le grand portail ouest vient d'être remis en valeur. Vers 1580, est ajouté le portail latéral sud, entrée principale de l'église, remarquable morceau de la Renaissance classique structuré par un ordre corinthien à colonnes. De 1868 à 1871, afin d'agrandir l'édifice, l'architecte Hubert-Nicolas Fisbacq reconstruit le chœur et le transept, faisant ainsi disparaître le beau clocher Renaissance élevé en 1558 à la croisée. La déclivité du terrain l'oblige à établir une crypte sous le chœur. En 1876-1877, il élève un nouveau clocher au-devant de la façade, tour qui a retrouvé tout son éclat après deux ans de restauration (2022-2023) et qui, par sa grande hauteur, est devenu l'élément emblématique de la ville.

À gauche du portail Renaissance sont conservées deux petites échoppes, seules rescapées de toutes celles qui étaient autrefois accolées à l'édifice.

L'église abrite une relique insigne, la ceinture de saint Joseph rapportée par Louis IX de la septième croisade. Il en fit cadeau à Jean, sire de Joinville. Parmi les autres trésors, on peut mentionner un remarquable ensemble statuaire, dont une mise au tombeau très expressive, provenant du couvent des cordeliers Sainte-Ame à qui le groupe avait été donné en 1567 par Antoinette de Bourbon.

The Church of Notre-Dame (12th - 19th centuries)

It was the first church built in Joinville and this during the 12th century. The nave and the aisles date back to this period. The church was modified during the 19th century: the original bell tower was removed, and another bell tower was erected above the original porch. Today we enter the church through a remarkable Renaissance portal financed by the House of Guise. St Joseph's belt, which was brought by Jean de Joinville returning from the Seventh Crusade, is exposed in the church.